PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 13 décembre 2022 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

La conseillère, madame Valérie Camiré est absente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 13 décembre 2022 à 19h35.

**2022-12-07** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022
3.2. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
3.3. Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages
3.4. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
4.1. Demande de publicité dans le feuillet paroissial de la *Fabrique de la Paroisse-Notre-Dame-des-Champs*
4.2. Demande d'appui de *l'École Soulanges Elementary School* pour le souper bénéfice du 21 décembre 2022 pour le *Groupe Home and School*
4.3. Demande d'appui de l*'UPA Vaudreuil-Soulanges* pour la soirée 5 à 7 du 27 février 2023
5. Ressources humaines
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation des factures de novembre 2022
6.2. Dépôt de la liste des ventes à défaut de paiement de taxes
6.3. Mandat à P.G. Solutions pour la modernisation de la solution financière
6.4. Autorisation de paiement à la *Ville de Rigaud* pour le renouvellement Entente intermunicipale sauvetages en Espaces clos et Hauteurs pour l'année 2022
6.5. Autorisation de paiement à *Lavigne Excavation inc* pour les travaux de réfection du chemin Saint-André Nord
6.6. Autorisation de paiement à *Sintra Ouest* pour les matériaux pour les travaux de resurfaçage sur une partie du chemin de Dalhousie
6.7. Autorisation de paiement à *L'Arsenal – équipements incendies CMP Mayer inc* pour l'achat de 4 Apria Pro Scott et le remplacement de 16 cylindres d'air
6.8. Autorisation de paiement à *Armtec* pour l'acquisition des matériaux pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette
6.9. Autorisation de paiement à *Lavigne Excavation* pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette

6.10. Autorisation de paiement à *Lignes Rive-Sud inc* pour des travaux de marquage de chaussée
6.11. Autorisation de paiement à *FQM* pour honoraires professionnels
7. **Période de questions**
8. Administration
9. Incendie et sécurité publique
9.1. Embauche d'une pompière au service de Sécurité incendie
9.2. Mandat à l'*Arsenal* pour l'acquisition de trois bunkers
9.3. Mandat à *P.G. Solutions* pour les services professionnels de formation des modules de prévention de Première Ligne
10. Travaux publics et voirie
10.1. Renouvellement du contrat pour le contrôle animalier pour l'année 2023
10.2. Renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés de la *Croix-Rouge*
11. Transport et déneigement
11.1. Demande de révision du contrat de gré à gré pour le déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie
12. Hygiène du milieu et environnement
12.1. Mandat à *Robert Daoust & Fils inc.* pour la collecte des déchets et objets volumineux pour 2023
12.2. Mandat à *Robert Daoust & Fils inc.* pour la collecte des bacs bruns pour 2023
13. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
14. Loisirs, culture et vie communautaire
14.1 Renouvellement de l'Entente avec la *Maison de la Famille de Vaudreuil-Soulanges* pour le camp de jour estival 2023
14.2. Adhésion à *Loisirs Montérégie* et location de vélos pour le festival en février 2023
14.3. Montant accordé pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement du 17 décembre 2022
14.4. Collaboration financière de la *caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* à la Guignolée du *CAB Soulanges*
14.5. Collaboration financière de la municipalité à la Guignolée du *CAB Soulanges*
14.6. Mandat à *Production sonorisation et évènements Julien Lamarre* pour l'animation pour la soirée de reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier 2023
15. **Période de questions**
16. Levée de la séance ordinaire.

Suite à la lecture de l'ordre du jour, les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour :

9.4. Acceptation de l'étude de faisabilité d'Énergère dans le cadre du projet de conversion d'éclairage public au DEL
14.7. Mandat à *Jean Léger, photographe* pour la prise de photos lors de la soirée de reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier 2023

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Télesphore dépose devant ce conseil, une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore et de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la Municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

**DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES DONS ET AUTRES AVANTAGES**

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c.E-15.1.0.1), la directrice générale et greffière-trésorière par intérim doit déposer un extrait du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature conformément à l'article 2 du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode, informe l'assemblée qu'il n'y a aucune déclaration à ce registre en date des présentes.

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**2022-12-08** **DEMANDE DE PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL DE LA *FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS***

ATTENDU la demande de publicité de la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs* ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs* pour un espace publicitaire dans le feuillet paroissial 2023 ;

D'AUTORISER le paiement de 110,00 $ à la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs.*

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-09** **DEMANDE D'APPUI DE *L'ÉCOLE SOULANGES ELEMENTARY SCHOOL* POUR LE SOUPER BÉNÉFICE DU 21 DÉCEMBRE 2022 POUR LE *GROUPE HOME AND SCHOOL***

SUITE à la demande d'appui de Madame Marie-Hélène Townsend pour l'organisation d'un souper-bénéfice au profit de l'*École Soulanges Elementary School*,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Madame Marie-Hélène Townsend à organiser un souper bénéfice au profit de l'*École Soulanges Elementary School* le 21 décembre 2022 au Centre communautaire Rémi Sauvé de Saint-Télesphore ;

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue de ce souper bénéfice ;

QUE Madame Marie-Hélène Townsend soit responsable d'obtenir tous les permis nécessaires à la tenue de ce souper bénéfice au profit de de l'*École Soulanges Elementary School*.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-10** **DEMANDE D'APPUI DE L'*UPA VAUDREUIL-SOULANGES* POUR LA SOIRÉE 5 À 7 DU 27 FÉVRIER 2023**

SUITE à la demande d'appui de Monsieur Ronald Blanchet, administrateur du syndicat de l'*UPA Vaudreuil-Soulanges* pour l'organisation d'une soirée 5 à 7 pour l'*UPA Vaudreuil-Soulanges,*

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Monsieur Ronald Blanchet, administrateur du syndicat de l'*UPA Vaudreuil-Soulanges,* à organiser une soirée 5 à 7 pour l'*UPA Vaudreuil-Soulanges* le 27 février 2023 au Centre communautaire Rémi Sauvé de Saint-Télesphore ;

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue de cette soirée 5 à 7 ;

QUE Monsieur Ronald Blanchet, administrateur du syndicat de l'*UPA Vaudreuil-Soulanges,* soit responsable d'obtenir tous les permis nécessaires à la tenue de cette soirée pour l'*UPA Vaudreuil-Soulanges*.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-11** **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE NOVEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim :

| | |
|---|---|
| Salaires versés du 1er au 30 novembre 2022 | 16 223,11 $ |
| Prélèvements bancaires du 1er au 30 novembre 2022 | 12 976,53 $ |
| Dépenses particulières payées du 1er au 30 novembre 2022 | 80 102,62 $ |
| Comptes à payer au 30 novembre 2022 | 30 024,29 $ |
| **TOTAL** | **139 326,55 $** |

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de novembre 2022 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, des comptes de novembre 2022 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 30 novembre 2022 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 novembre 2022.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**DÉPOT DE LA LISTE DES VENTES À DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Conformément aux articles 1022 à 1025 du *Code municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, dépose la liste des personnes endettées pour taxes.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2022-12-12** **MANDAT À *P.G. SOLUTIONS* POUR LA MODERNISATION DE LA SOLUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la solution financière utilisée actuellement est en fin de vie ;

CONSIDÉRANT QUE la solution financière doit être modernisée ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de P.G. Solutions pour la modernisation de la solution financière, échelonnée sur trois (3) ans ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

DE MANDATER, *P.G. Solutions* pour la modernisation de la solution financière dont la phase I est intitulée « Aurora-Formation initiale de groupe Paie (MegaGest) » au coût de 3 750,00$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-13** **AUTORISATION DE PAIEMENT À LA *VILLE DE RIGAUD* POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE SAUVETAGES EN ESPACES CLOS ET HAUTEURS POUR L'ANNÉE 2022**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 399,13 $ taxes incluses, à la *Ville de Rigaud* pour le renouvellement de l'entente intermunicipale sauvetages en espaces clos et hauteurs pour l'année 2022.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-14** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LAVIGNE EXCAVATION INC* POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN SAINT-ANDRÉ NORD**

ATTENDU la résolution 2022-11-08 adoptée à la séance ordinaire du 8 novembre 2022 mandatant *Lavigne Excavation inc* pour les travaux de réfection du chemin Saint-André Nord au montant de 8 475 $ plus les taxes applicables ;

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 9 744,13 $ taxes incluses, à *Lavigne Excavation inc* pour les travaux de réfection du chemin Saint-André Nord.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-15** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *SINTRA OUEST* POUR LES MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX DE RESURFAÇAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DE DALHOUSIE**

ATTENDU la résolution 2022-08-16 adoptée à la séance ordinaire du 16 août 2022 mandatant *Sintra Ouest* pour les matériaux pour les travaux de resurfaçage sur une partie du chemin de Dalhousie ;

ATTENDU QUE les matériaux ont été fournis et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 5 301,23 $ taxes incluses, à *Sintra Ouest* pour les matériaux pour les travaux de resurfaçage sur une partie du chemin de Dalhousie.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-16** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *L'ARSENAL – ÉQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC* POUR L'ACHAT DE 4 APRIA PRO SCOTT ET LE REMPLACEMENT DE 16 CYLINDRES D'AIR**

ATTENDU la résolution 2022-03-36 adoptée à la séance extraordinaire du 24 mars 2022 mandatant *L'Arsenal – équipements incendies CMP Mayer inc* pour l'achat de 4 Apria Pro Scott et le remplacement de 16 cylindres d'air ;

ATTENDU QUE les équipements ont été livrés et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 71 820,28 $ taxes incluses, à *L'Arsenal – équipements incendies CMP Mayer inc* pour l'achat de 4 Apria Pro Scott et le remplacement de 16 cylindres d'air.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-17** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *ARMTEC* POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE**

ATTENDU la résolution 2022-10-16 adoptée à la séance ordinaire du 11 octobre 2022 et la résolution 2022-11-10 adoptée à la séance ordinaire du 8 novembre2022 mandatant *Armtec* pour l'acquisition des matériaux pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette ;

ATTENDU QUE les équipements ont été livrés et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 34 786,04 $ taxes incluses, à *Armtec* pour l'acquisition des matériaux pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-18** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LAVIGNE EXCAVATION* POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE**

ATTENDU la résolution 2022-10-15 adoptée à la séance ordinaire du 11 octobre 2022 à *Lavigne Excavation* pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette ;

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 37 366,88 $ taxes incluses, à *Lavigne Excavation* pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-19** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LIGNES RIVE-SUD INC* POUR DES TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉE**

ATTENDU la résolution 2022-10-14 adoptée à la séance ordinaire du 11 octobre 2022 à *Lignes Rive-Sud inc* pour des travaux de marquage de chaussée ;

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 41 425,49 $ taxes incluses, à *Lignes Rive-Sud inc* pour des travaux de marquage de chaussée.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-20** **AUTORISATION DE PAIEMENT À *FQM* POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS**

ATTENDU la résolution 2022-05-18 adoptée à la séance ordinaire du 10 mai 2022 mandatant la *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités* (FQM) pour des services professionnels dans le cadre de la demande de subvention AIRRL pour la réfection de la rue Principale ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 106,30 $ taxes incluses, à à *FQM* pour honoraires professionnels.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**2022-12-21** **EMBAUCHE D'UNE POMPIÈRE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc-André Dubé, directeur du service de Sécurité incendie,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,

appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

QUE le Conseil procède à l'embauche de madame Stéphanie Proulx au poste de pompière volontaire ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du service de Sécurité incendie, monsieur Marc-André Dubé, à signer l'entente de travail entre les deux parties.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-22** **MANDAT À *L'ARSENAL* POUR L'ACQUISITION DE TROIS BUNKERS**

ATTENDU l'offre de service de la compagnie *L'Arsenal* datée du 15 novembre 2022, pour l'acquisition de trois bunkers au montant de 7 620 $ plus les taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE MANDATER la compagnie *L'Arsenal* pour l'acquisition de trois bunkers au montant de 8 761,10 $ taxes incluses.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-23** **MANDAT À *P.G. SOLUTIONS* POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE FORMATION DES MODULES DE PRÉVENTION DE PREMIÈRE LIGNE**

ATTENDU l'offre de service de *P.G. Solutions* datée du 5 décembre 2022, pour les services professionnels de formation des modules de prévention de Première Ligne ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE MANDATER *P.G. Solutions* pour les services professionnels de formation des modules de prévention de Première Ligne au montant de 1 216,00 $ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-24** **ACCEPTATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'*ÉNERGÈRE* DANS LE CADRE DU PROJET DE CONVERSION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU DEL**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'étude de faisabilité d'*Énergère* dans le cadre du projet de conversion d'éclairage public au DEL.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-25** **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER POUR L'ANNÉE 2023**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le renouvellement du contrat pour le contrôle animalier pour l'année 2023 avec *Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges* aux mêmes prix et conditions.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-26** **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA *CROIX-ROUGE***

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de la contribution annuelle de 180,00 $ à la *Croix-Rouge canadienne (division du Québec)*.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-27** **DEMANDE DE RÉVISION DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LE DÉNEIGEMENT DES ESPACES MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE DALHOUSIE**

ATTENDU QUE le contrat pour le déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie a été octroyé de gré à gré ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur demande la révision du contrat de gré à gré pour le déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie pour inclure une majoration des assurances de l'entrepreneur ;

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE RÉVISER le montant pour le contrat de gré à gré pour le déneigement des espaces municipaux pour le village de Dalhousie au montant de 1 917,60 $.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-28** **MANDAT À *ROBERT DAOUST & FILS INC.* POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET OBJETS VOLUMINEUX POUR 2023**

ATTENDU l'offre de service de *Robert Daoust & Fils inc.* datée du 16 novembre 2022, pour la collecte des déchets et objets volumineux pour 2023 ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE MANDATER *Robert Daoust & Fils inc.* pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques et des objets volumineux de la Municipalité de Saint-Télesphore pour l'année 2023 au montant de 67 668,53 $ taxes incluses, représentant une collecte des résidus domestiques à toutes les deux semaines et une collecte des objets volumineux une fois par mois. Ce prix inclut la redevance à payer pour la disposition des déchets.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-29** **MANDAT À *ROBERT DAOUST & FILS INC.* POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR 2023**

ATTENDU l'offre de service de *Robert Daoust & Fils inc.* datée du 16 novembre 2022, pour la collecte des matières organiques pour 2023 ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE MANDATER *Robert Daoust & Fils inc.* pour la collecte, le transport et la disposition des matières organiques de la Municipalité de Saint-Télesphore pour l'année 2023 au montant de 32 284,98 $ taxes incluses, représentant une collecte des matières organiques à toutes les semaines.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-30** **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA *MAISON DE LA FAMILLE DE VAUDREUIL-SOULANGES* POUR LE CAMP DE JOUR ESTIVAL 2023**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'Entente de services avec la *Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges* concernant le *Camp de jour estival* pour la saison 2023 ;

D'AUTORISER le maire, David McKay et la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, à signer ladite Entente ;

D'AUTORISER le versement d'une contribution financière au montant de 3 500 $ à la *Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges*.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-31** **ADHÉSION À *LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE* ET LOCATION DE VÉLOS POUR LE FESTIVAL EN FÉVRIER 2023**

ATTENDU QUE les loisirs et le sport ont un effet bénéfique pour la communauté ;

ATTENDU QUE l'organisation d'événements requiert vision, préparation, location et publicité ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ADHÉRER à Loisir et Sport Montérégie pour la location de vélos pour le festival d'hiver prévu en février 2023 au montant de 105,11 $ taxes incluses.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-32** **MONTANT ACCORDÉ POUR L'ACHAT DES CADEAUX DE NOËL POUR LE DÉPOUILLEMENT DU 17 DÉCEMBRE 2022**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER un montant de 2 000,00 $ pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement du 17 décembre 2022.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-33** **COLLABORATION FINANCIÈRE DE LA *CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES* À LA GUIGNOLÉE DU *CAB SOULANGES***

ATTENDU QUE la *Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* attribue un versement de 1 000,00 $ à la Guignolée du *CAB Soulanges* ;

ATTENDU QUE cette somme est réservée pour la Guignolée du *Centre d'action bénévole Soulanges (CAB)* pour les personnes de Saint-Télesphore *;*

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

DE RETOURNER le montant perçu de la *Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* au montant de 1 000 $ pour la Guignolée au *Centre d'action bénévole Soulanges* (CAB).

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-34** **COLLABORATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ À LA GUIGNOLÉE DU *CAB SOULANGES***

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'octroi d'une aide financière au *Centre d'action bénévole Soulanges (CAB)* d'un montant de 400 $ pour la Guignolée.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-35** **MANDAT À *PRODUCTION SONORISATION ET ÉVÉNEMENTS JULIEN LAMARRE* POUR L'ANIMATION POUR LA SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU 21 JANVIER 2023**

ATTENDU l'offre de service de *Production sonorisation et événements Julien Lamarre* datée du 8 décembre 2022, pour l'animation pour la soirée de reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier 2023 ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin

ET RÉSOLU

DE MANDATER *Production sonorisation et événements Julien Lamarre* pour l'animation pour la soirée de reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier 2023 au montant de 500,00 $.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-36** **MANDAT À *JEAN LÉGER PHOTOGRAPHE* POUR LA PRISE DE PHOTOS LORS DE LA SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU 21 JANVIER 2023**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU

DE MANDATER *Jean Léger photographe* pour la prise de photos lors de la soirée de reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier 2023 au montant de 500,00 $.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

**2022-12-37** **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, il est proposé par le conseiller Danny Raymond, appuyé par la conseillère Kim Jones et résolu que la séance ordinaire du 13 décembre 2022 soit levée à 20 h12.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

| | |
|---|---|
| David McKay<br>Maire | Danielle Glode<br>Directrice générale et greffière-trésorière<br>par intérim |